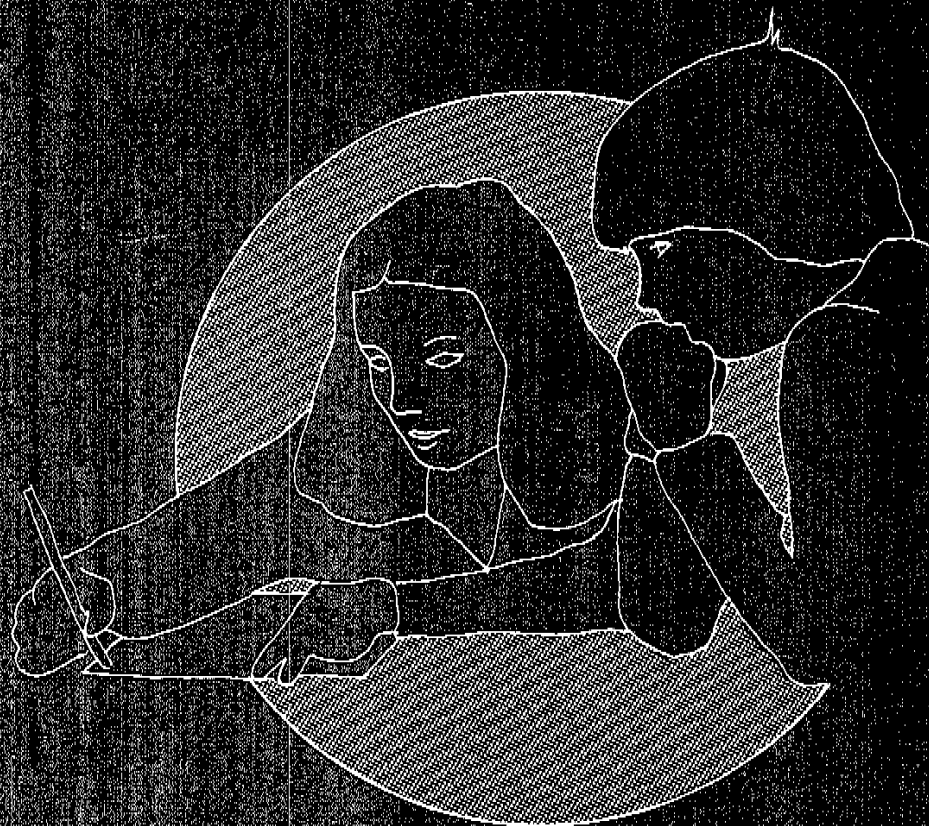




Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des ressources matérielles

Guide d'aménagement de la classe-ressource



130600

0082001

**Guide
d'aménagement
de la
classe-ressource**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1982
Tous droits réservés

ISBN 2-550-05104-1

Dépôt légal: 3^e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

130600

0082001

TABLE DES MATIÈRES

COLLABORATEURS	5
DÉFINITION	9
SITUATION DE LA CLASSE-RESSOURCE DANS L'ÉCOLE	11
FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE-RESSOURCE	12
DIVISION PAR ZONES DE LA CLASSE-RESSOURCE	13
• Zone d'enseignement	14
• Zone d'expérimentation	17
• Zone d'accueil	18
CARACTÉRISTIQUE DE L'AMÉNAGEMENT: LA SOUPLESSE ...	19
NOMBRE POSSIBLE DE CLASSES-RESSOURCES	21
EXIGENCES TECHNIQUES À RESPECTER POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CLASSE-RESSOURCE	23
MOBILIER ET AUTRE ÉQUIPEMENT	27
PLANS D'AMÉNAGEMENT	28
• Esquisse pour un local de 72 m ²	29
• Esquisse pour un local de 108 m ²	31

COLLABORATEURS

Monsieur Yves Bourret	Psycho-éducateur École Saint-Malo Commission des écoles catholiques de Québec
Madame Irène Breton	Direction des programmes Ministère de l'Éducation
Monsieur Daniel Chagnon	Architecte Direction des ressources matérielles Ministère de l'Éducation
Monsieur Guy Faucher	Directeur École La Chute Commission scolaire des Chutes Montmorency
Monsieur Richard Légaré	Direction des programmes Ministère de l'Éducation
Madame Mary Martin	Directrice École Saint-Paul Commission scolaire Les Écores
Monsieur Ghislain Papillon	Architecte Direction des ressources matérielles Ministère de l'Éducation

PRÉAMBULE

Le présent guide a été conçu dans le but de définir et de situer la classe-ressource dans l'école, d'établir certaines relations spatiales quant aux fonctions définies dans le programme d'étude et de donner des indications sur les exigences techniques à respecter pour l'aménagement du local.

Le guide est proposé à titre de document de référence pour les architectes, les ingénieurs et les administrateurs dans le but de les assister dans la réalisation d'écoles nouvelles ou dans l'organisation de nouveaux services dans les écoles existantes.

DÉFINITION

Dans le document intitulé **Une école à construire**¹, on parle à la page 27 de la classe-ressource comme d'un local pour les élèves nécessitant des services particuliers.

La classe-ressource est un local dans l'école permettant d'accueillir successivement et à tour de rôle des individus et des groupes d'élèves qui requièrent des services pédagogiques particuliers. Ce local porte le nom de classe-ressource du fait qu'on y tient à la disposition des usagers du matériel didactique et des moyens techniques pour favoriser des interventions spécialisées.

L'aménagement physique de cette classe est conçu de façon à l'ajuster aux besoins des élèves; il est caractérisé par une mobilité qui permet de l'adapter à différentes catégories d'élèves. La classe-ressource diffère des autres locaux par sa polyvalence; elle permet de poursuivre des objectifs diversifiés et de s'adapter à des modalités d'intervention très diverses, de la part de personnes souvent très différentes. Suivant l'utilisation que veut en faire l'équipe-école, la classe-ressource fournira à l'élève des services personnalisés d'éducation, de rééducation, de récupération, d'enrichissement. En ce sens, elle reflétera le modèle d'organisation particulier de l'école².

L'utilisation optimale de certains locaux spéciaux (salle d'arts plastiques, salle de musique, salle polyvalente), du gymnase et des bureaux des professionnels non enseignants, allégera l'aménagement de la classe-ressource, qui doit déjà loger beaucoup de mobilier et d'équipement spécialisé dans un espace assez restreint.

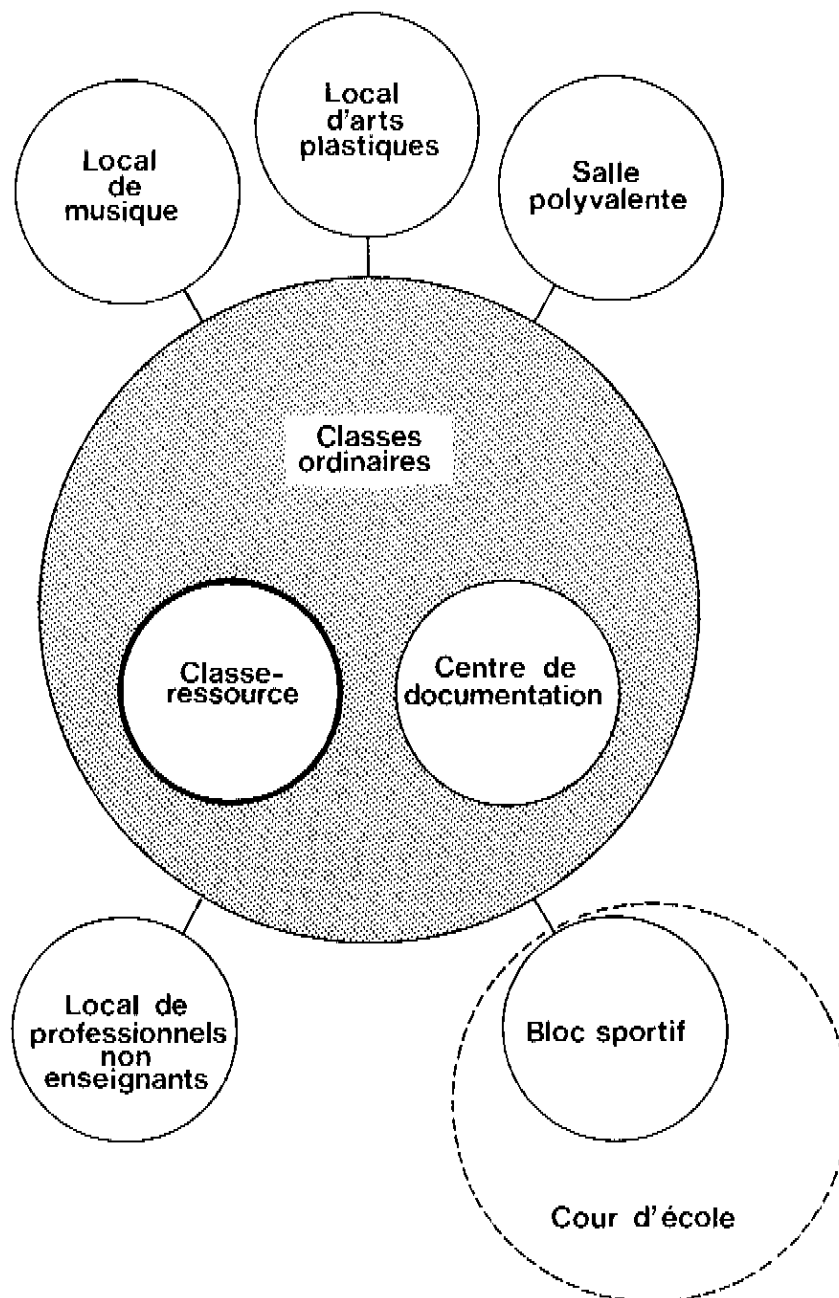
1. Code no 16-0038.

2. Voir les guides d'organisation préparés par le Service de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation du Québec.

SITUATION DE LA CLASSE - RESSOURCE DANS L'ÉCOLE

La classe-ressource doit être située parmi les classes ordinaires. Ce rapprochement facilite le déplacement des élèves qui doivent quitter leur classe seuls ou en petits groupes. Il contribue à démystifier l'image de la classe-ressource en sensibilisant les élèves aux activités qui s'y déroulent régulièrement et en la rendant accessible à tous pour l'enseignement individualisé.

La classe-ressource requiert un endroit calme et facile d'accès.

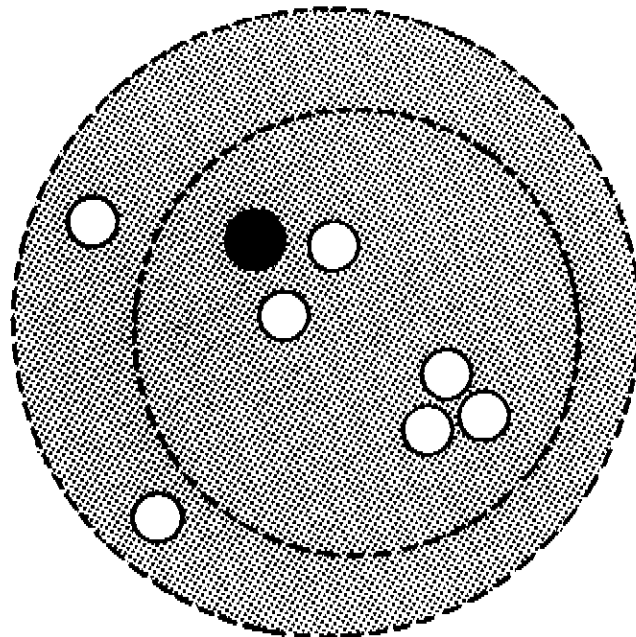


FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE - RESSOURCE

Généralement, la classe-ressource sera utilisée par une personne-ressource aidée occasionnellement par une autre (orthopédagogue, psychologue, psycho-éducateur, titulaire, etc.). La personne-ressource peut être le tuteur de l'élève ou l'un des nombreux spécialistes oeuvrant auprès des enfants dans les commissions scolaires.

Nous devons insister sur le fait que la classe-ressource n'est pas conçue pour accueillir une classe entière, mais plutôt des individus ou de petits groupes selon le spécialiste qui l'utilise et le genre d'intervention auquel il a recours.

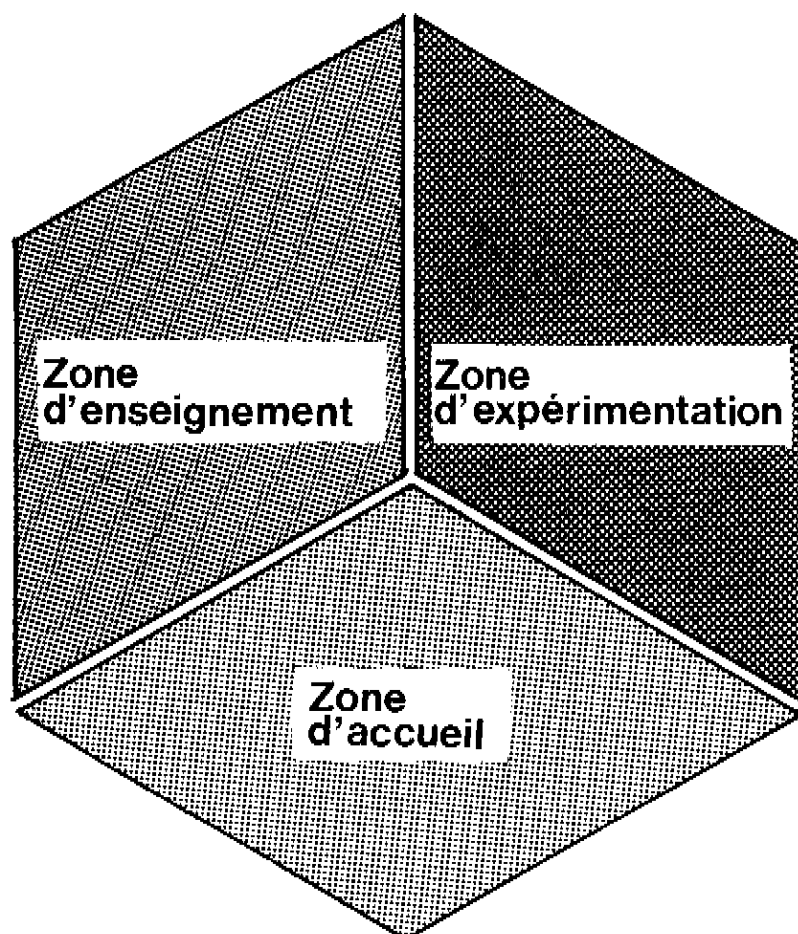
Par exemple, lorsqu'on accueille plusieurs élèves à la fois, il peut exister plusieurs types de relation entre la personne-ressource et les élèves. On arrive à créer deux catégories d'intervention: parfois la personne-ressource intervient dans son entourage immédiat et directement auprès des élèves, ces derniers travaillant sous une surveillance étroite; d'autre fois, les élèves travaillent individuellement et ne sont dirigés qu'à l'occasion même s'il restent sous la responsabilité de la personne-ressource.



La présence d'une autre personne-ressource dans le même local créera d'autres modèles d'intervention.

DIVISION PAR ZONES DE LA CLASSE - RESSOURCE

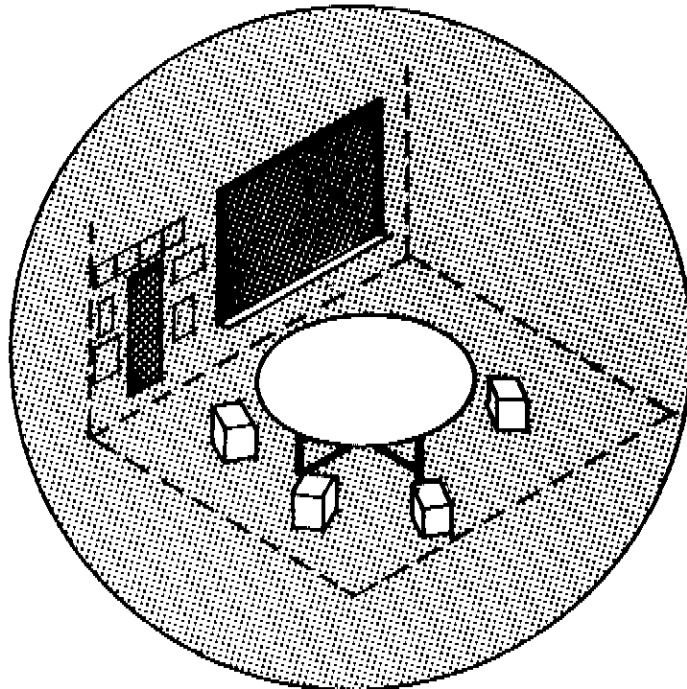
La classe-ressource peut être divisée en trois zones correspondant chacune aux trois principales fonctions du local, soit: une **ZONE D'ENSEIGNEMENT** consacrée principalement aux activités dirigées, une **ZONE D'EXPÉRIMENTATION**, où les élèves participent à des activités spécialisées et une **ZONE D'ACCUEIL**, où les activités peuvent être très diverses (libres ou dirigées).



Chacune de ces zones peut se diviser en deux parties: une aire de travail en groupes caractérisée par des dégagements convenables autour du mobilier et une aire réservée au travail individuel, où l'on retrouve un mobilier adapté à ce type de travail.

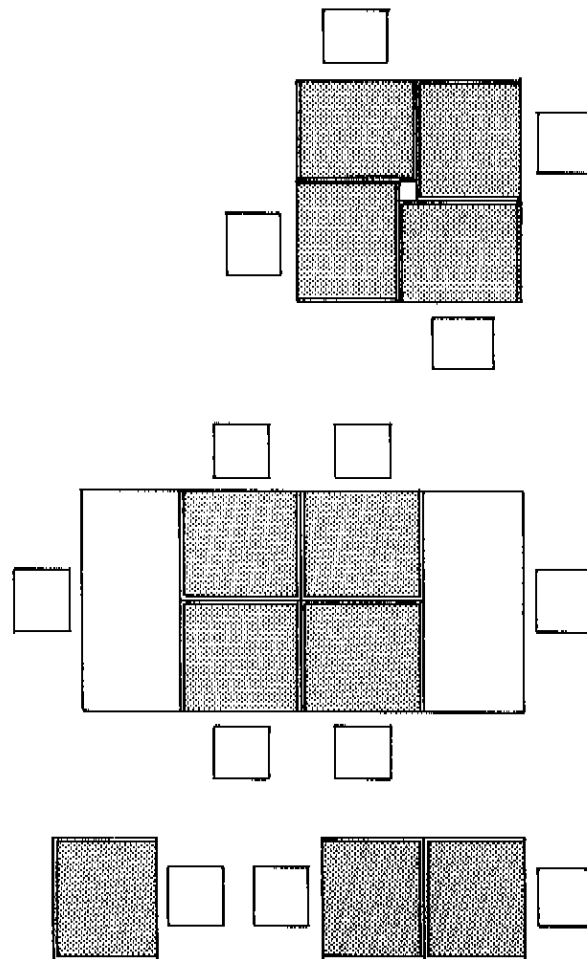
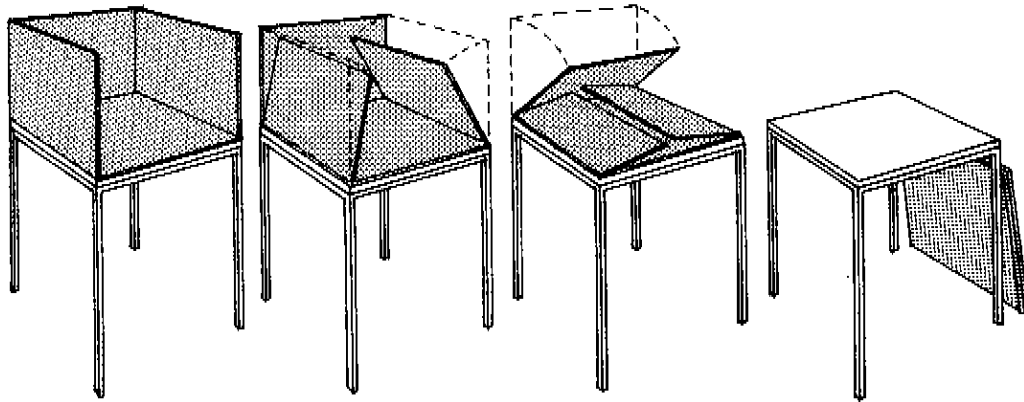
ZONE D'ENSEIGNEMENT

C'est dans la zone d'enseignement qu'oeuvre le rééducateur ou la personne-ressource qui s'occupe de corriger des défauts de langage, de lecture, etc. Cette zone comprend un espace de travail en petits groupes, un espace pour le travail individuel, un espace pour des projections et un poste d'écoute pour quelques élèves. L'espace de travail en petits groupes comprend principalement un tableau à craie mural, un miroir, une table et quelques chaises. Cet espace doit être restreint soit environ 6 à 8 m² et isolé, afin que l'on puisse y capter plus facilement l'attention des enfants.



Dans une autre partie du local, un espace est prévu pour la projection de diapositives et d'images réfléchies, par exemple, par un rétroprojecteur. On pourra ajouter dans cet espace un miroir et un tableau en acier blanc.

Plusieurs possibilités s'offrent en ce qui concerne le genre de mobilier à utiliser pour le travail individuel et la manière de l'ordonner. On peut se servir de grandes tables communes, de pupitres conventionnels, etc. À ce mobilier ordinaire on pourra ajouter de petits panneaux mobiles de construction légère pour créer de petits isolements; ainsi, l'enfant pourra afficher ses travaux ou ses images favorites dans son coin de travail sans que cela nuise à l'aménagement général du local; comme ces isolements sont de construction légère et mobile, on pourra en attribuer un à chaque élève.



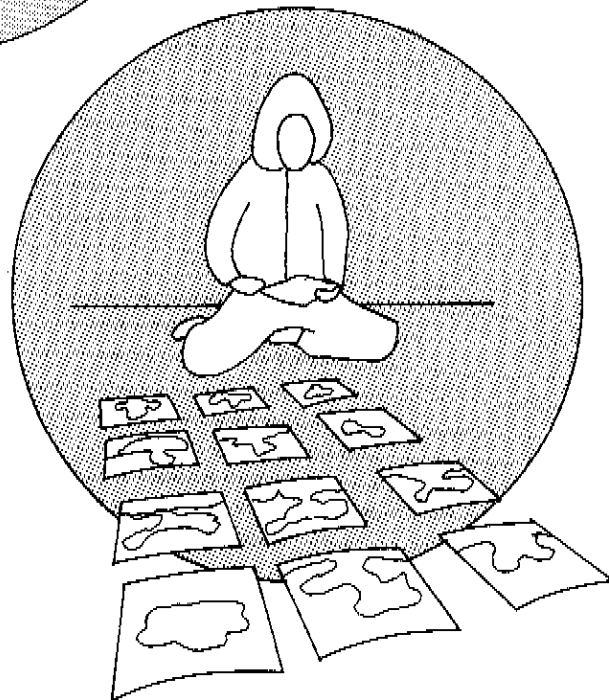
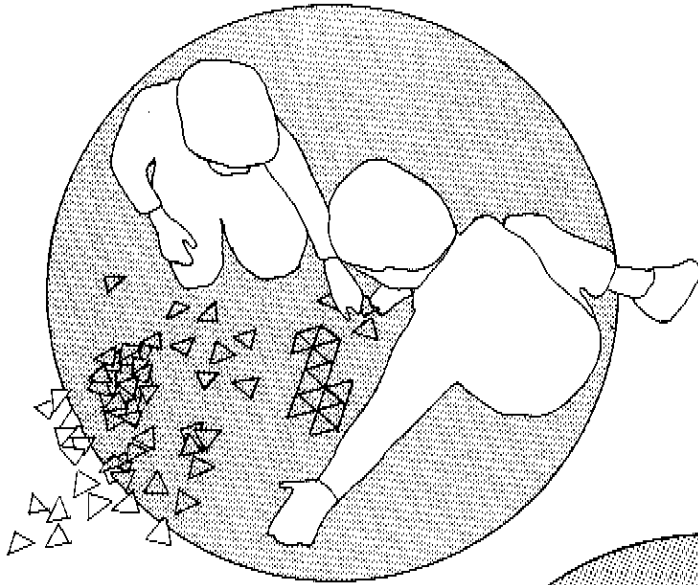
Le poste d'écoute consiste uniquement en une table d'écoute et quelques chaises. On pourra choisir de combiner cet espace avec l'aire de détente prévue pour la lecture et l'audition de musique.



Toutes ces activités exigent une atmosphère calme. Elles doivent avoir lieu dans des endroits bien isolés des activités bruyantes qui pourraient se dérouler en même temps.

ZONE D'EXPÉRIMENTATION

Cette zone consiste en plusieurs petits espaces aménagés pour des activités dont le genre et le nombre peuvent varier selon les besoins. À titre indicatif, voici quelques exemples de possibilités: une aire réservée pour l'expérimentation en mathématiques, un coin pour la peinture, un autre pour les activités manuelles, l'expression dramatique, les sciences, etc.



Cette zone doit comprendre un évier. D'autre part, on retiendra que toutes les activités qui doivent s'y dérouler nécessitent la manipulation d'instruments ou d'accessoires susceptibles de produire du bruit.

ZONE D'ACCUEIL

Évidemment, il s'agit ici de l'espace que nous devons retrouver à l'entrée de la classe-ressource. Il consiste principalement en un dégagement suffisant pour permettre quelques activités de psychomotricité et des jeux de société; il faut ajouter à cela de petits coins pour la détente, la lecture et l'écoute de musique. On peut diviser les activités qui s'y déroulent en deux groupes, les bruyantes et les calmes.



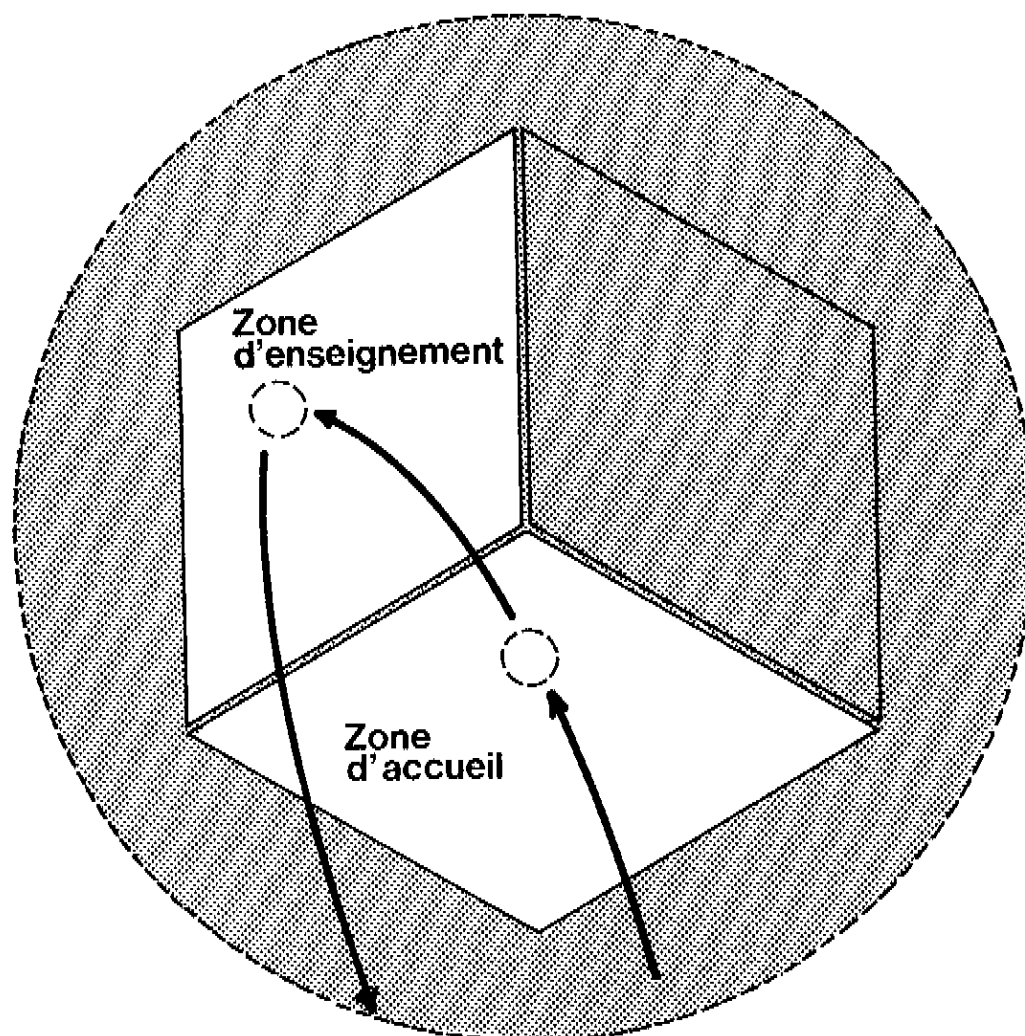
Normalement, le bureau de la personne-ressource doit être situé dans la zone d'accueil. Lorsque les besoins l'exigent, il peut être logé dans un local fermé à l'intérieur de la classe-ressource. Dans ce cas, l'aménagement de ce local doit offrir diverses possibilités aux élèves. Une partie des cloisons pourra être vitrée; quant au mobilier, il pourra comprendre une table, quelques chaises et des volumes de rangement.

CARACTÉRISTIQUE DE L'AMÉNAGEMENT: LA SOUPLESSE

Nous avons divisé la classe-ressource à partir des groupes d'activités, afin de mieux faire comprendre son fonctionnement et de permettre d'y planifier l'aménagement de petits espaces destinés à des usages précis. En réalité, durant son séjour dans la classe-ressource, l'élève chemine d'une zone à l'autre. Selon le groupe d'élèves à accueillir et les services offerts, il existe une infinité de possibilités de cheminement. À titre d'exemple, nous illustrons deux possibilités de cheminement pour un élève.

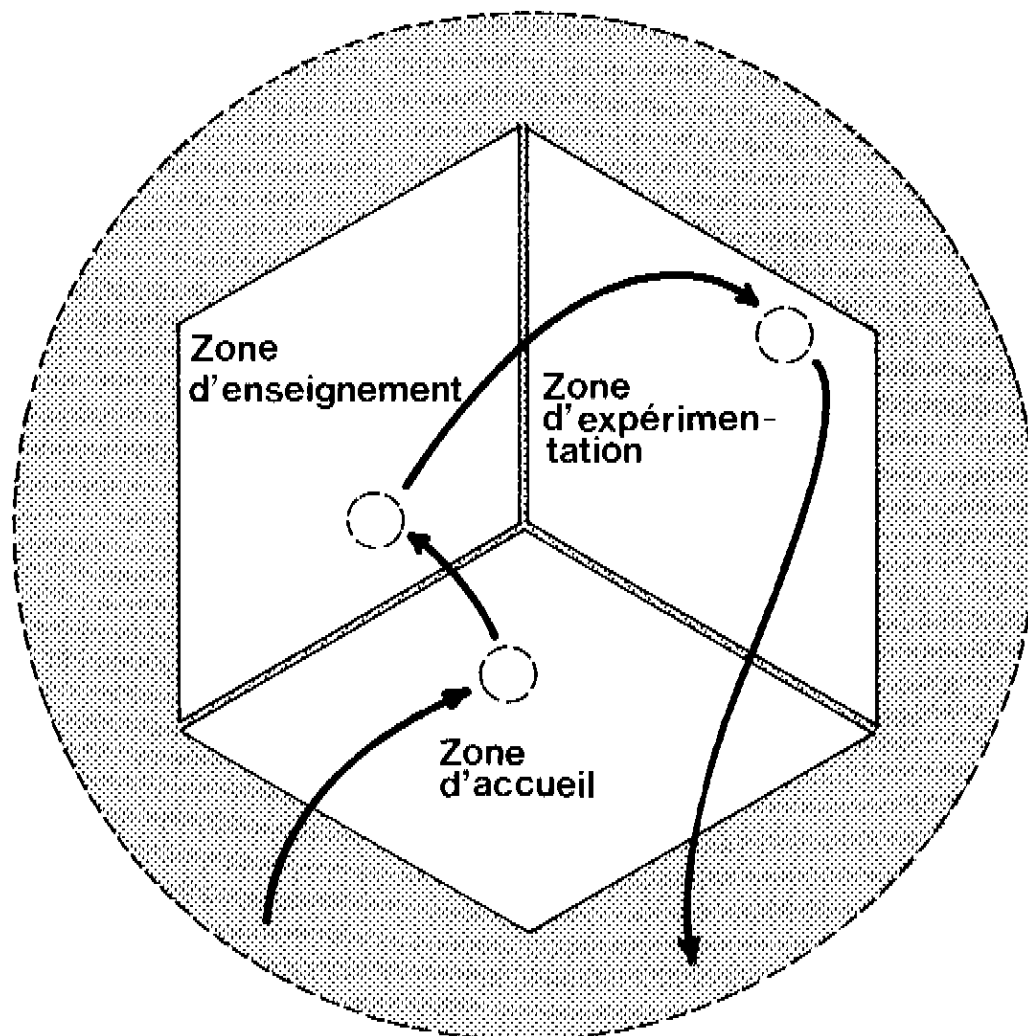
Dans le premier cas:

l'élève se livre à des jeux de société à son arrivée, pour ensuite passer dans la zone d'enseignement, où il travaillera individuellement dans son petit coin privé.



Dans le deuxième cas :

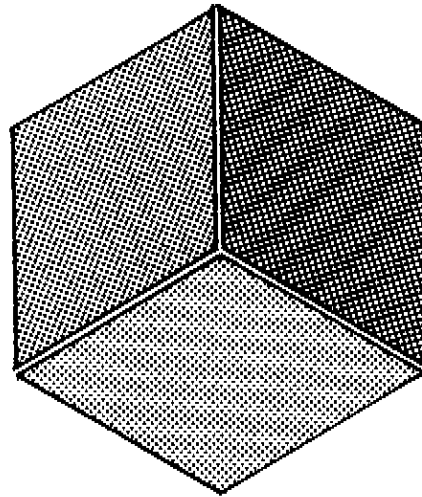
l'élève se détend par la lecture et l'écoute d'une musique de son choix. Il reçoit par la suite des instructions en petit groupe et passe dans la zone d'expérimentation. Il consacre le reste de son séjour à des activités manuelles en cet endroit.



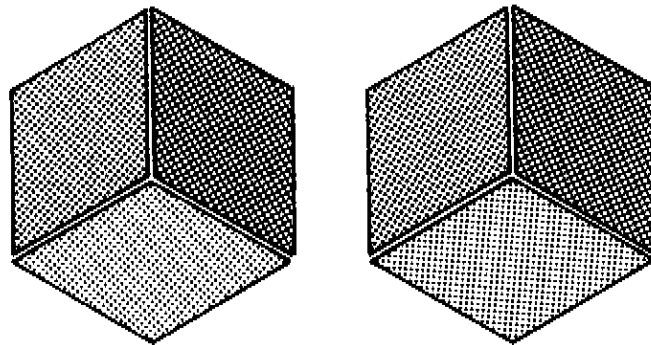
On comprend donc qu'il est important de concevoir un aménagement souple qui peut s'adapter facilement aux besoins des élèves. Afin de rendre possible certaines activités nécessitant beaucoup d'espace, les dégagements pourront être récupérés et partagés dans différentes zones d'activités.

NOMBRE POSSIBLE DE CLASSES - RESSOURCES

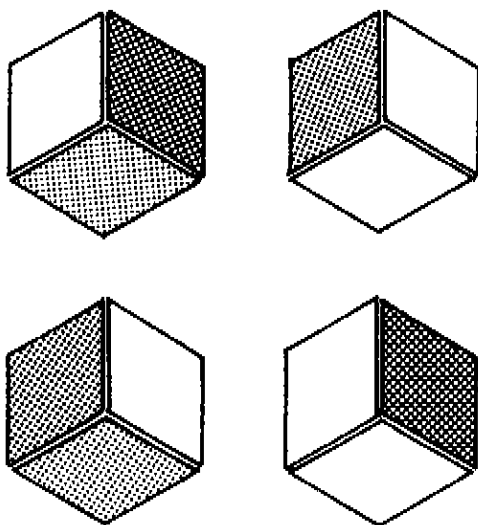
A- Généralement, on devrait retrouver une classe-ressource par école.



B- Certains concepts d'école favorisent le regroupement des classes ordinaires par cycle. Dans ces cas, on pourra compter autant de classes-ressources que de regroupements. Évidemment, leurs superficies seront réduites et chacune sera adaptée aux besoins des élèves.



- C- Exceptionnellement, pour les écoles de plus de 18 classes, construites avant 1960, dans lesquelles plusieurs locaux sont disponibles ou nécessaires, la classe-ressource pourra être constituée de petits locaux séparés et groupés dans la même partie de l'école. Cette solution sera retenue lorsque les besoins des élèves l'exigent, soit par la taille de l'école ou par la nécessité de dispenser des services spéciaux.



EXIGENCES TECHNIQUES À RESPECTER POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CLASSE - RESSOURCE

SUPERFICIE

Pour une école de 7 à 20 classes, la classe-ressource peut être plus petite qu'une classe ordinaire ou de superficie égale (72 m²).

Pour une école de 21 classes et plus, la superficie de la classe-ressource pourra équivaloir à une fois et demi celle d'une classe ordinaire, ce qui représente une superficie de 108 m².

ÉQUIPEMENT «INTÉGRÉ»

Comme on sera appelé à modifier souvent la disposition du mobilier pour l'adapter aux besoins des enfants, il est souhaitable de limiter l'équipement dit intégré. On ne comptera qu'un petit plan de travail («comptoir») avec évier, une surface d'affichage sur la plupart des murs et deux tableaux à craie muraux.

AMBIANCE

Il est nécessaire qu'il règne une atmosphère de calme et de détente dans la classe-ressource. On arrive à créer cette atmosphère par l'acoustique de la pièce, le fenêtrage, l'éclairage et la couleur des murs et du mobilier.

Acoustique

Pour la classe-ressource, les exigences concernant la transmission sonore (par rapport aux autres locaux), le temps de réverbération et le niveau de bruit de fond acceptable demeurent les mêmes que celles qui s'appliquent à une classe ordinaire.

On peut cependant rencontrer un problème particulier dans ces classes qui consiste en une trop grande transmission de bruits nuisibles d'un secteur à l'autre de la pièce.

Ce problème peut être résolu au moyen d'une cloison mobile qui divise la classe en deux parties, une pour les activités calmes et une autre pour les activités bruyantes.

À l'intérieur de chacune de ces deux parties, on peut appliquer les principes d'acoustique habituels pour le travail en aire ouverte. C'est-à-dire qu'on peut éviter que les bruits se propagent dans la pièce en utilisant des écrans acoustiques (mobiles) et en appliquant au plafond un traitement absorbant quelconque. Les bruits causés par des chocs seront atténués en recouvrant le plancher d'un matériau souple. Les bruits résiduels seront masqués par un niveau de bruit de fond suffisant produit, par exemple, par de la musique.

Fenêtrage

Le fenêtrage doit être conçu de façon à permettre le maximum d'éclairage naturel possible. Il doit aussi offrir aux enfants une vue sur l'extérieur. En outre, les rideaux doivent donner la possibilité de créer de l'obscurité.

Éclairage

Les interrupteurs doivent permettre le contrôle de l'éclairage de la pièce par section et le réglage du niveau d'éclairement. De plus, dans l'éclairage artificiel, on doit tenir compte de l'éclairage naturel.

Couleur

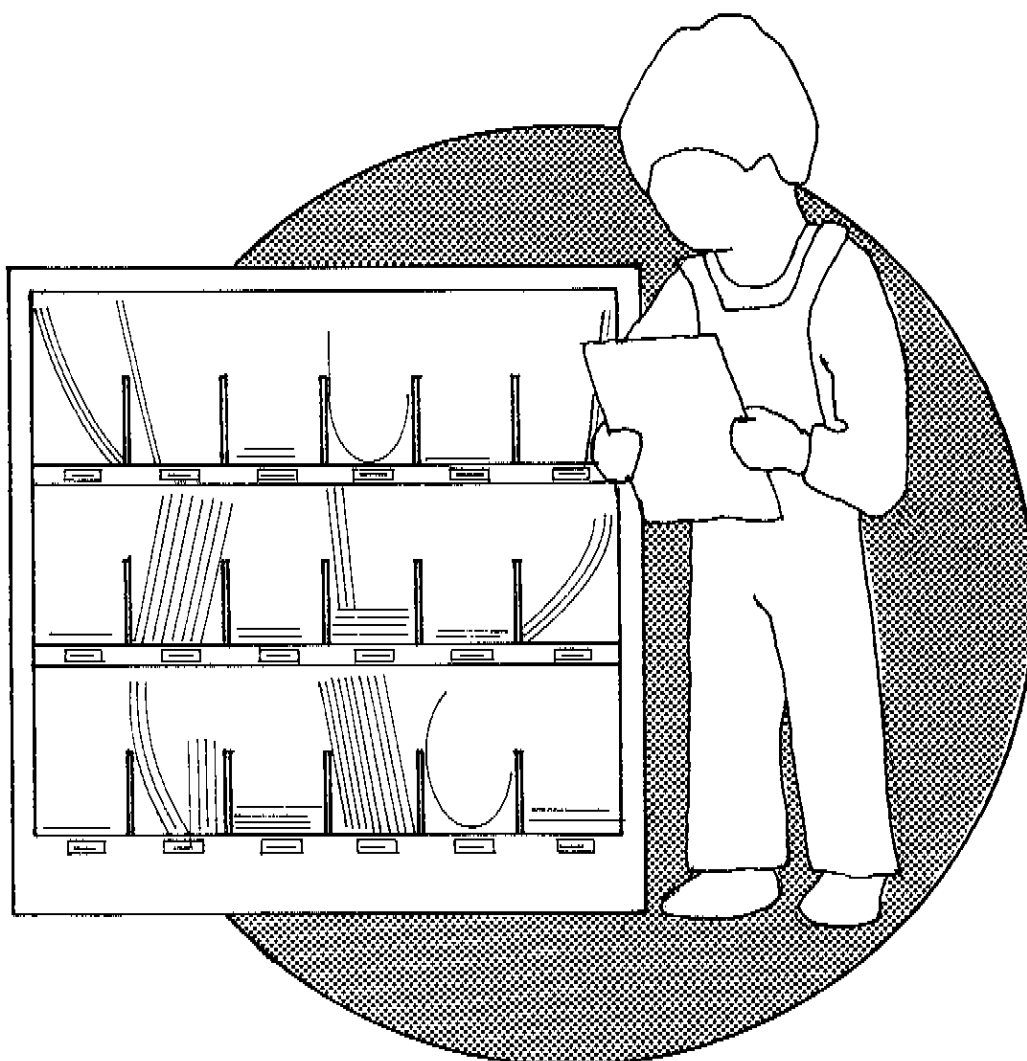
Les couleurs douces et pâles contribuent à créer une atmosphère calme et reflètent l'éclairage naturel dans la pièce. Pour la couleur des meubles, des murs et du plancher, on évitera les grands contrastes. D'autre part, on verra à ce que les surfaces de couleur vive soient réduites.

Électricité

Il faut prévoir davantage de prises de courant que pour une classe ordinaire de façon à pouvoir répondre à des besoins particuliers comme, par exemple, la recharge de piles pour appareils auditifs ou appareils pour handicapés visuels.

Rangement

La majorité des tiroirs et meubles de rangement devra fermer à clef. Près de l'entrée de la classe-ressource, on placera une étagère à compartiments pour ranger les travaux des élèves.



MOBILIER ET AUTRE ÉQUIPEMENT MOBILE

(LISTE SUGGÉRÉE)

Tableau à craie mobile

Tableau à craie mobile ou portatif, en acier blanc ou vert

Miroir portatif

Écrans de projection

Tables à hauteur réglable

Chaises de différentes grandeurs

Pupitres

Étagères métalliques

Armoires métalliques

Matelas et coussins

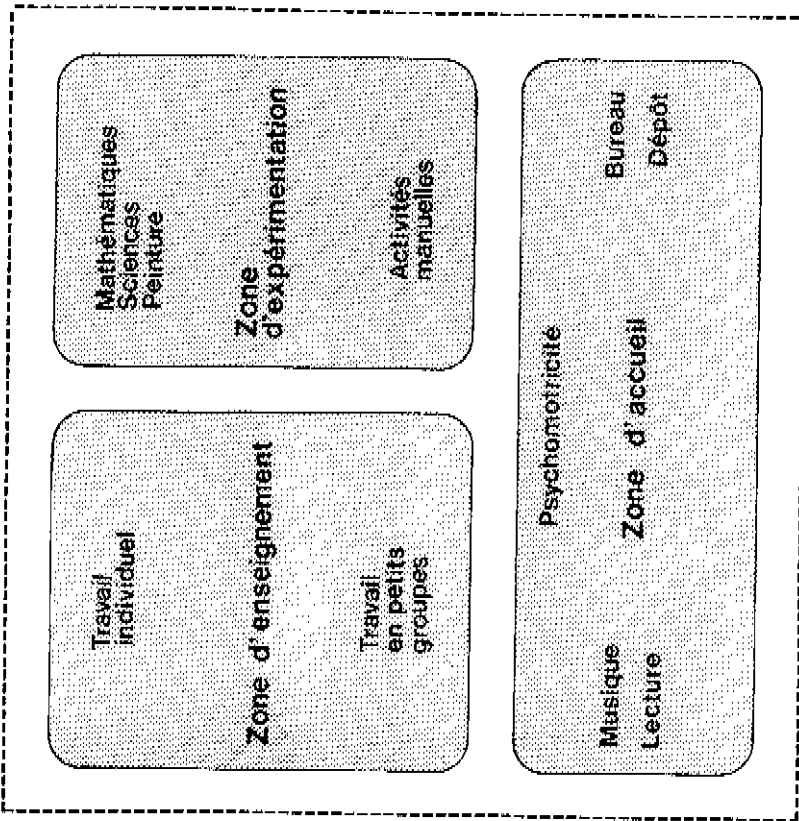
Plantes

Projecteurs pour diapositives

Matériel d'écoute (magnétophone, etc.)

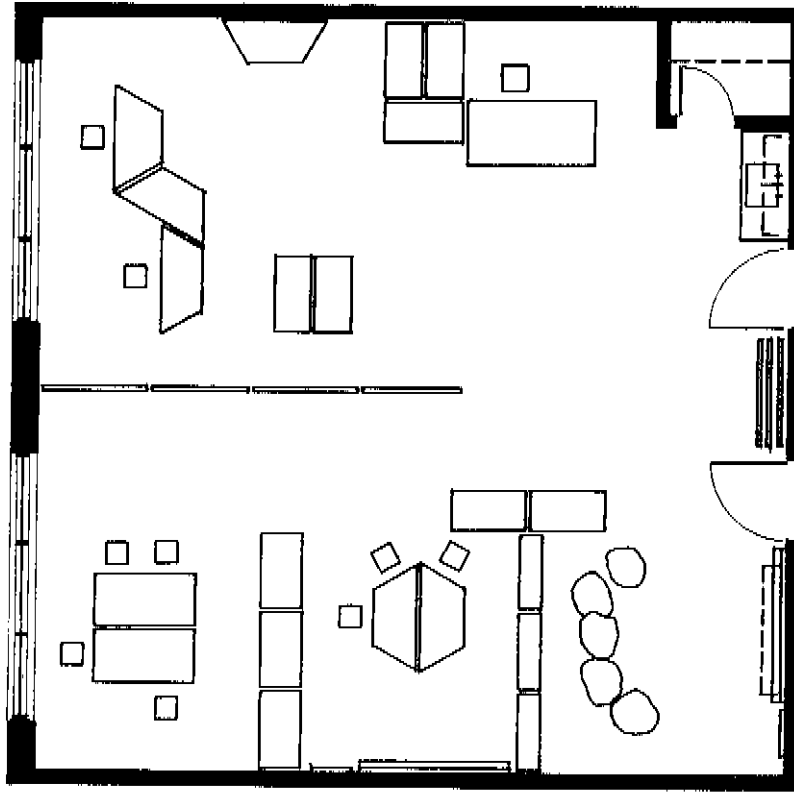
Rétroprojecteur

ESQUISSE POUR UN LOCAL DE 72 m²
PLAN D'AMÉNAGEMENT

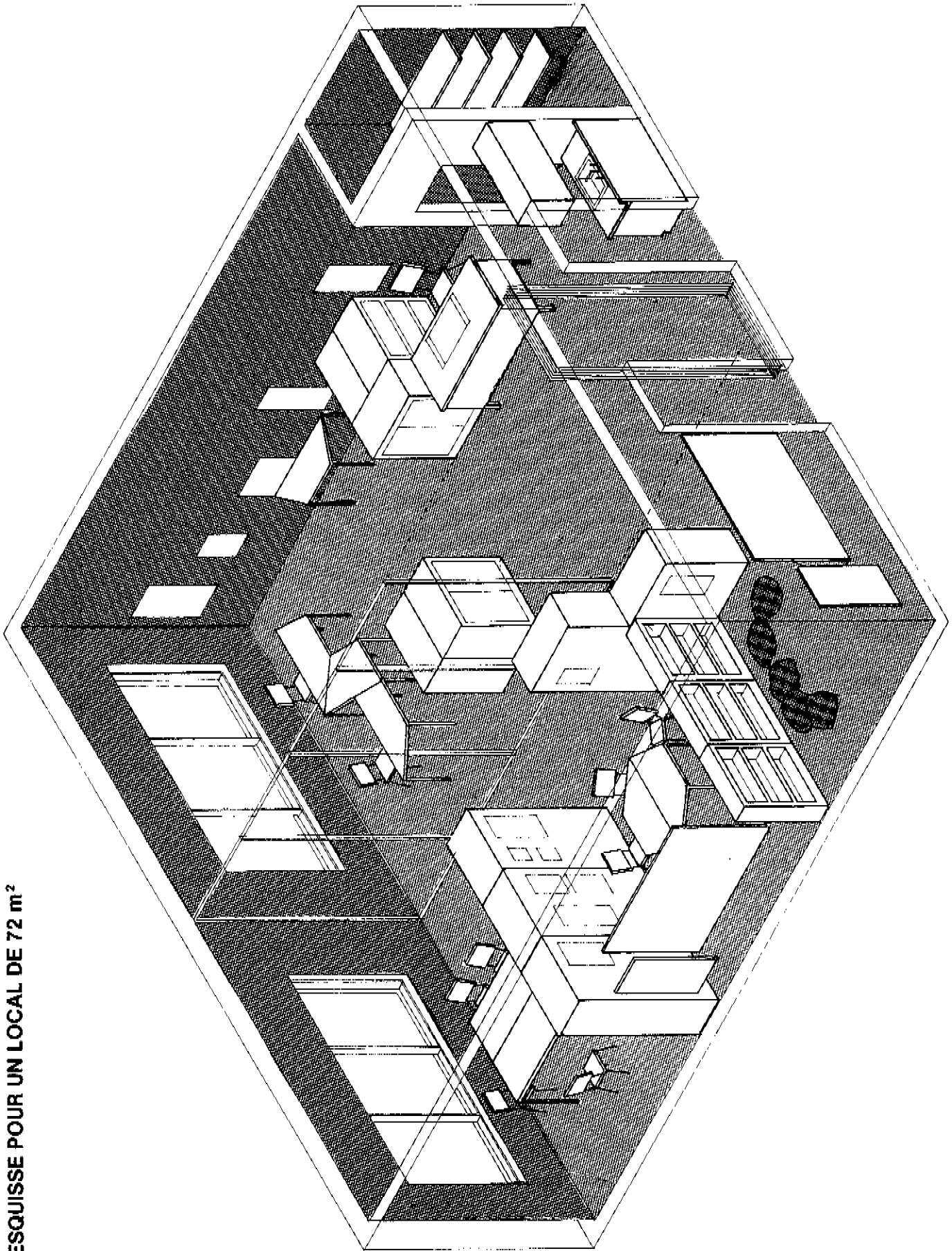


Miroir
Tableau
à craie

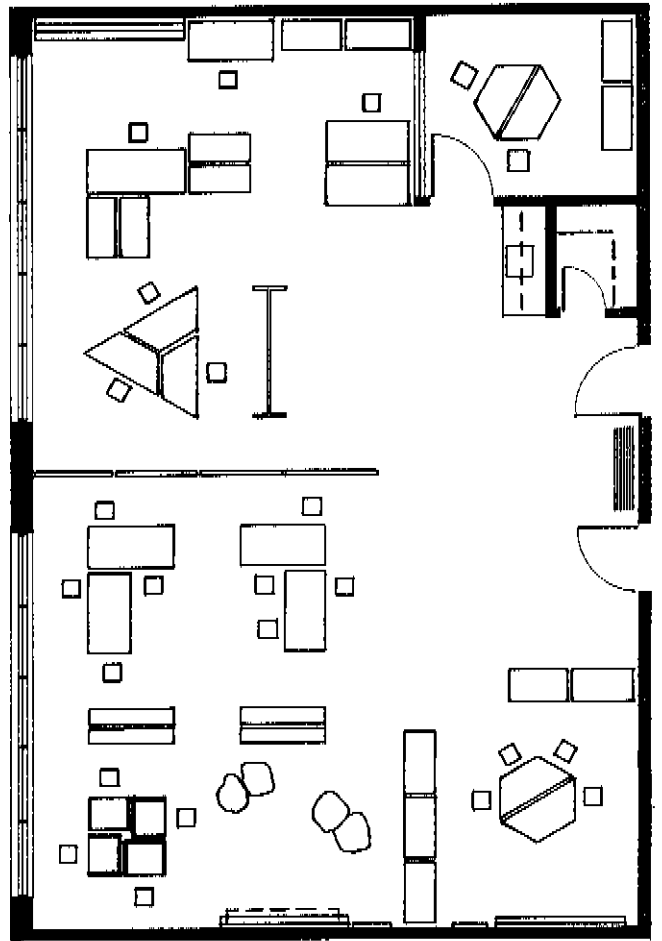
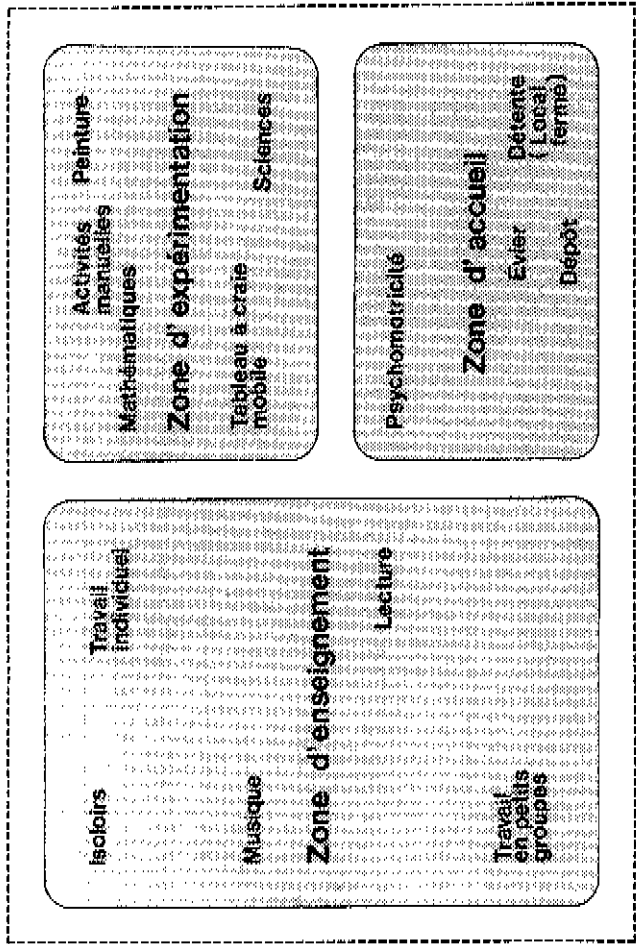
Miroir · Tableau · Ecran
à craie Evier



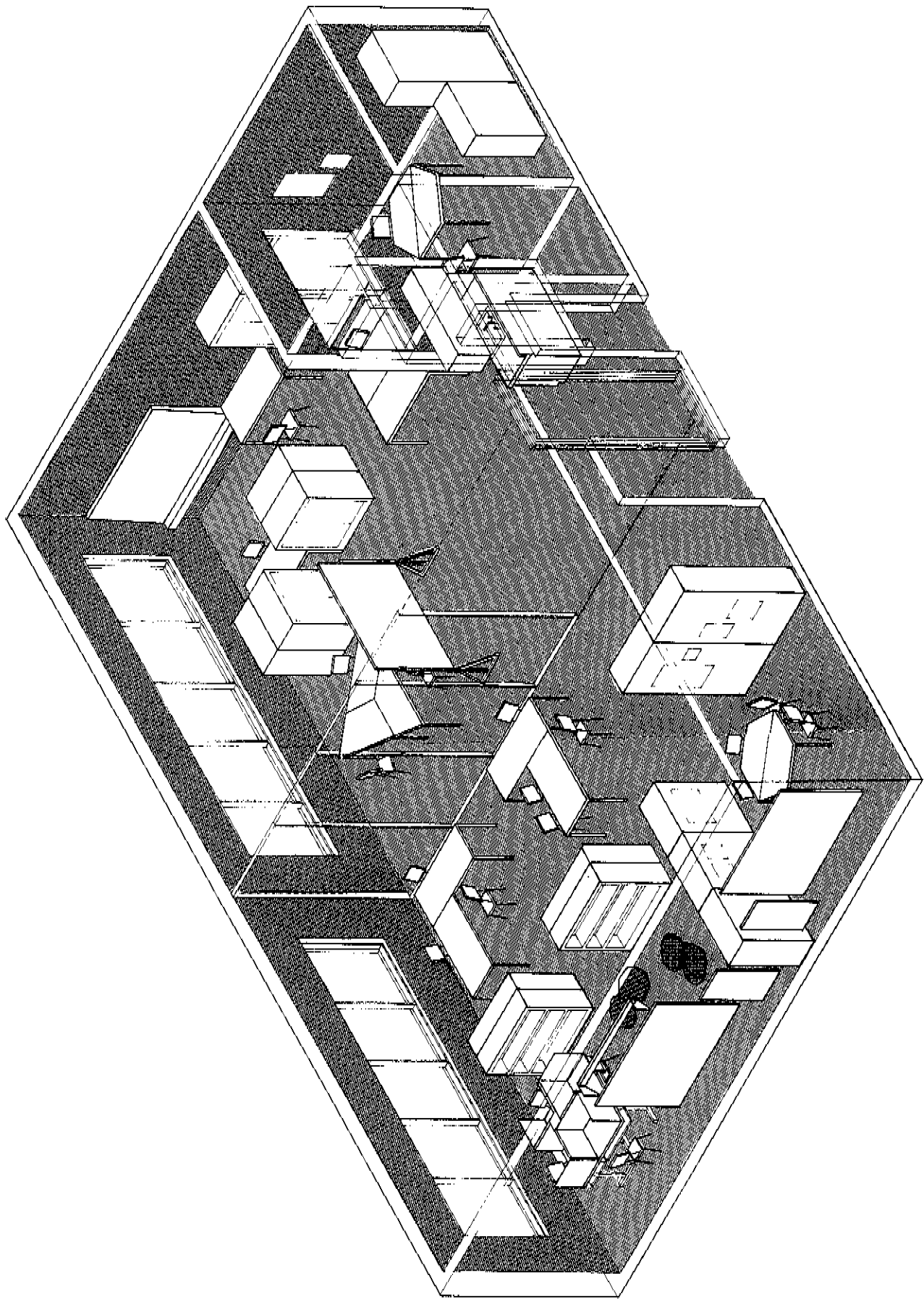
ESQUISSE POUR UN LOCAL DE 72 m²



ESQUISSE POUR UN LOCAL DE 108 m²
PLAN D'AMÉNAGEMENT



ESQUISSE POUR UN LOCAL DE 108 m²



8182-1384

27-1718